

■ Plan abattoir : accompagner, contrôler, sanctionner

Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a lancé ce 5 juillet un « Plan abattoirs » en trois volets :
 - Accompagner pour investir : le plan *France Relance* permet d'attribuer 115 M€ pour moderniser, améliorer les conditions de travail et la bien-être animale ;
 - Contrôler : des contrôles généralisés se dérouleront à partir de septembre 2021, avec relevé des éventuelles non-conformités et mise en place de mesures correctives. Une force d'inspection nationale en abattoirs, la « FINA », est créée. Six agents seront prêts à intervenir partout sur le territoire pour la gestion des cas les plus difficiles notamment à la demande des Préfets ;
 - Sanctionner : le ministre adressera un courrier à l'ensemble des Préfets pour rappeler les principes de protection animale en abattoir et leur demander d'agir lorsque la situation l'impose.
 Ce plan de contrôle vient à l'appui du secteur de l'abattage-découpe très fortement engagé en faveur de la qualité de vie au travail, de la bien-être animale et de la sécurité sanitaire. À ce titre, **Culture Viande** a notamment rappelé au ministre de l'Agriculture que l'ensemble des abattoirs font l'objet d'une présence et d'un contrôle permanent de l'Inspection vétérinaire, service du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Parmi les dispositifs en place dans le cadre de la bien-être animale : le déploiement de programmes de formation du personnel, les missions des *Responsables Protection Animale* (RPA) à l'abattoir, les audits bien-être animale, le plan de contrôle et de suivi, ainsi que les audits effectués par les clients des entreprises. *Voir l'intervention de Paul Rouche, Directeur de Culture Viande sur RMC ce 5 juillet : [ici](#).*

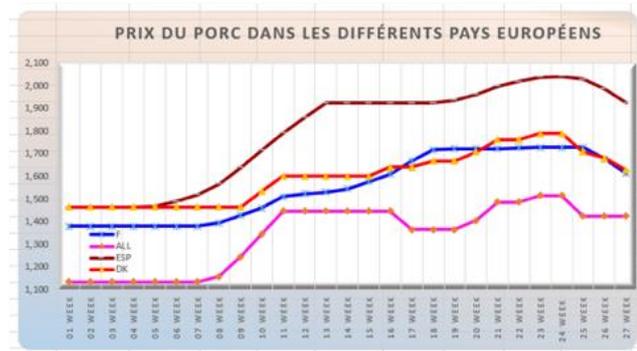
■ La FNB se retire de l'interprofession bovine et appelle un projet donnant des perspectives aux éleveurs

La Fédération Nationale Bovine (FNB), par un [courrier* daté de ce 5 juillet](#) a informé la filière de son souhait de marquer de son absence toute réunion interprofessionnelle viande bovine. Les raisons invoquées : « - *une incompréhension totale sur l'absence d'adéquation offre-demande ; - une situation de reprise favorable en France ... mais sur l'enjeu de la répartition de la valeur créée, pas un centime n'est reversé aux éleveurs : les revenus mensuels des éleveurs de viande bovine sur 2020, n'ont pas dépassé les 700€ ; - un contexte européen en viande bovine également favorable ; - une situation de l'export avec des signaux au vert ; - le groupe de travail « Voie Mâle » qui permettrait une valorisation et une perspective du secteur de l'engraissement en France, ne débouche sur aucune mise en œuvre ; ... sans compter l'objectif de 40% de déploiement du Label Rouge d'ici 2023, qui plafonne à 3%. La FNB n'a jamais connu un tel contexte négatif et ne peut poursuivre dans ces conditions son engagement au sein d'Interbev. Le syndicat d'éleveurs appelle, dans les plus brefs délais, un projet précis, élaboré par l'ensemble de l'aval de la filière (abattage, transformation et distribution), donnant des perspectives globales, réelles, concrètes et rapides sur le devenir des éleveurs bovins allaitants. Sans réactions fortes et rapides, la FNB prendra cette réponse comme un abandon pur et simple de la production viande bovine en France par les membres de l'aval de la filière ».*

Culture Viande prend acte de cette position. Le Président Gilles Gauthier avait alerté, il y a quelques semaines, l'aval de la filière sur les dangers de la décapitalisation importante et rapide du troupeau allaitant à laquelle on assiste. « *Pour les seuls départements de la Dordogne et de la Corrèze, la décapitalisation a atteint 12 et 13 % en 2020 et ces chiffres devraient se répéter en 2021 et 2022* » avait-il déclaré lors d'une récente réunion du Conseil d'Administration du syndicat. **Culture Viande** appelle les opérateurs du milieu de filière à prendre la mesure de la situation. Les *GMS* comme la restauration doivent se recentrer sur la viande française, la filière française doit créer de la valeur et vendre la viande plus cher. Nous devons aussi réfléchir aux dispositifs à mettre en place pour permettre de garantir la mise en production. (*) **Courrier : [ici](#).**

■ Porc : l'Espagne baisse ses prix pour écouler ses volumes

Les difficultés se poursuivent sur le marché européen du porc. L'absence du marché chinois depuis de nombreuses semaines et la limitation du nombre de touristes dans de nombreux pays de l'UE sont à l'origine de cette conjoncture. L'offre porcine est donc abondante et pèse sur les prix du porc en production. Les cours en France en Espagne et au Danemark ont reculé de -5 à -7 cts pour la semaine. L'Allemagne qui ne parvient pas à endiguer la FPA sur son territoire baisse encore ses prix. Les Pays-Bas et la Belgique sont toujours en queue de peloton des prix du porc européen. L'Espagne fait face à une abondance d'offre et attaque tous les marchés européens avec des pièces de découpe à prix bas. Les experts indiquent que la demande chinoise devrait reprendre en septembre, mais avec des niveaux moindres. En France, l'inquiétude des éleveurs est grande face à cette baisse des cours, alors que ceux de l'alimentation animale augmentent toujours.



■ Les achats des ménages de viandes de boucherie en forte baisse en mai (-12,3%)

Les achats des ménages de viandes de boucherie régressent à nouveau en mai 2021, par rapport à mai 2020 (-12,3%), ainsi que par rapport à mai 2019 (- 2,9%). Ces baisses sont liées à la chute des achats des élaborés, ainsi qu'à celle des achats de viande de porc : - la baisse des achats des **élaborés** est corrélée à une météo défavorable, avec la chute brutale des achats des saucisses (-27%), des brochettes (-29%), ainsi que des produits plateau grill/barbecue (-31%) ; - la baisse des achats de viande de **porc** (-15,8%) est plus difficile à analyser, dans la mesure où son prix baisse de -3,3% par rapport à 2021, même s'il reste +5,2% plus élevé qu'en 2019. Les achats de viande de **bœuf** sont également en baisse (-2,5%) sur ce mois de mai par rapport à 2020, malgré le maintien des achats de viande brute de bœuf (+1,5%) : la baisse des achats de viande **hachée** pur bœuf (-6,1%) est à relativiser, par rapport à un mois de mai 2020 plus favorable. Les achats de viande de **veau** sont en hausse (+3,4%) par rapport à 2020, mais restent en baisse par rapport à 2019 (-5,5%). Le recul significatif des achats de viandes d'**agneau** (-12,2%, -9,8%/2019) est à relier à la forte progression de son prix d'achat (+6%) : la viande d'agneau est devenue la viande la plus chère à l'achat (17,20€ du kg), soit 1€ de plus que le veau. À noter, la bonne santé des achats de **produits tripiers**, qui gagnent +9,2% sur le mois et +2,4% depuis le début de l'année... bénéficiant en partie de la météo capricieuse.

■ Europe : la Slovénie prend la présidence du Conseil de l'UE depuis ce 1^{er} juillet 2021

Ce 1^{er} juillet 2021, la Slovénie a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne. Elle succède au Portugal et assurera la 126^{ème} présidence jusqu'au 31 décembre 2021. Elle termine le programme tripartite « *Ensemble pour une Europe plus forte, plus juste et plus durable* » de 18 mois initié par l'Allemagne le 1^{er} juillet 2020. La Slovénie articulera son programme de travail semestriel autour de quatre priorités : 1. la reprise, la résilience et l'autonomie stratégique de l'UE ; 2. une réflexion sur l'avenir de l'Europe ; 3. le mode de vie européen, l'État de droit et les valeurs européennes ; 4. renforcer la sécurité et la stabilité dans le voisinage européen.



■ Guide pour l'évaluation de la contamination de l'air dans les halls d'abattage de gros bovins

Ce [Guide](#) à destination des professionnels, rédigé par l'ADIV et financé par INTERBEV, présente les principaux dispositifs de traitement de l'air en abattoir, décrit des méthodes simples pour objectiver les flux d'air et mesurer la contamination de l'air ambiant, et propose des niveaux de contamination d'air attendus (secteur sale, secteur propre). Il propose également un niveau de contamination moyen attendu pour l'air comprimé des percos et des whizards.

Ce guide fait suite à une étude, menée sur le terrain dans plusieurs abattoirs français, qui montre la décroissance du niveau de contamination de l'air depuis l'amenée jusqu'au ressuage et l'importance de la bonne orientation des flux d'air (de la zone propre vers la zone sale et non l'inverse). Enfin, comme la plupart des publications scientifiques, elle démontre qu'il n'y a pas de relation entre la contamination de surface moyenne des carcasses à l'arrache-cuir ou à la pesée fiscale et la contamination de l'air dans la zone propre (émoissage/pesée) pour la flore totale et les entérobactéries. **Pour plus de détails** : [Étude ADIV/INTERBEV 2021](#) - [Fiche synthétique de l'étude](#).

■ Intégrez le « Listing des fournisseurs de Viandes de Bœuf Label Rouge au SIRHA » !

Le concours du Bocuse d'Or qui se déroulera à Lyon les 26 et 27 septembre, pendant le SIRHA, verra 24 chefs internationaux en compétition pour cuisiner un paleron de bœuf charolais Label Rouge. Les *Viandes de Bœuf Label Rouge (VBLR)* en tant que « produit officiel » du concours, bénéficieront d'un **stand** dédié au sein du Village des Partenaires : une belle vitrine ! Sur ce stand animé à 4 mains par un boucher MOF et un chef, il sera mis à disposition des visiteurs des supports d'information et notamment un listing* des entreprises en capacité de fournir des VBLR aux chefs et restaurant intéressés. Ce stand pourra relayer vos informations, ainsi que votre éventuelle présence au SIRHA, auprès des chefs. (*) **Pour intégrer ce listing, adressez à [Aurélie Kolski](#) (Interbev) avant fin juillet** : - les coordonnées précises du/des contacts VBLR de votre entreprise ; - les zones de livraisons possibles (régions, France, Europe, Monde) ; - les races bovines disponibles en Label Rouge ; - les coordonnées de votre éventuel stand au SIRHA. À noter : un bloc logo VBLR/ Bocuse est utilisable jusqu'au 31/08/2022 pour valoriser votre offre VBLR dans vos documents commerciaux. À demander à [Aurélie Kolski](#).



■ Affichage environnemental et viande rouge : un autre système qu'Agribalyse est possible (Interbev)

Dans le cadre de l'expérimentation prévue par la loi AGECE et après plusieurs mois de travail avec ses partenaires techniques et scientifiques, le cabinet de conseil EVEA, l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) et l'IDELE (Institut de l'élevage), INTERBEV, l'Interprofession Élevage et Viande, a rendu ce 1^{er} juillet 2021 à l'ADEME, son « Rapport d'expérimentation d'un affichage environnemental pour la filière des viandes rouges ». L'objectif des travaux : participer à la construction d'un « score environnemental officiel » en proposant une méthode de notation alternative à l'ACV (Analyse du Cycle de Vie) seule, prenant en compte les impacts positifs des systèmes d'élevage herbagers autonomes et pâturant et répondant aux attentes des consommateurs comme aux préoccupations des ONG. Alors que les résultats de l'ITAB démontrent les biais de l'ACV et les lacunes d'Agribalyse et que nos travaux respectifs convergent vers la faisabilité d'un affichage plus juste, INTERBEV demande aux pouvoirs publics de prolonger et d'approfondir les travaux pour aboutir à une base de données environnementales corrigée et complète, ainsi qu'à un score environnemental officiel et fiable, plutôt qu'un affichage environnemental erroné basé principalement sur l'ACV. **Communiqué d'Interbev de ce 8 juillet** : [ici](#).